

# De quoi parle-t-on ?

## Prévenir le harcèlement : des écueils aux leviers

Conférence de Dre [Caroline Dayer](#)

Chercheuse, formatrice et consultante, experte en prévention des violences et des discriminations.

### UN THÈME QUI COLLE À L'ACTUALITÉ

Réfléchir sur la question du harcèlement, c'est à la fois chercher à prévenir les violences et les discriminations, mais également à promouvoir l'égalité et la santé. C'est une thématique qui met en relief des questions de rapports de pouvoir entre auteurs et victimes, ainsi que de normes sociétales suscitant des comportements banalisés, mais pourtant peu banals. Les conséquences peuvent être graves et durables: échecs scolaires, difficultés au travail, problèmes psychosomatiques, diminution de l'estime de soi, dépression, voire

suicide dans les cas les plus extrêmes.

L'actualité donne aujourd'hui une belle opportunité d'améliorer la situation en ce sens, encore faut-il bien savoir de quoi l'on parle. Il est donc important de clarifier pour pouvoir comprendre et ensuite agir ou réagir. Il faut tout d'abord se rendre compte que les situations de violence, de harcèlement ne sont que la partie immergée de l'iceberg des rapports de pouvoir, dans un domaine où le secret, le tabou et la banalisation règnent.



### LE HARCÈLEMENT, UN OUTIL DE SANCTION

Caroline Dayer propose de considérer la question du harcèlement à travers le concept de l'injure. L'injure a le pouvoir de blesser et de dévaloriser, elle se tapit dans l'ombre comme un sniper, elle prend par surprise et au dépourvu. Instrument de contrôle et outil de sanction, l'injure est partie prenante de l'artillerie des oppressions qui se déclinent de façon plus ou moins audibles, visibles et dicibles, des préaux aux réseaux sociaux, de la rue à la disco, du contexte professionnel à l'arène politique.

Le harcèlement peut être vécu

comme le spectre de violences ordinaires qui plane comme une épée de Damoclès. Le harcèlement se distingue d'autres formes de violences par le caractère régulier et durable d'attaques physiques, verbales, voire virtuelles. Quel que soit son contexte d'apparition, le harcèlement opère comme un outil de contrôle et de sanction de la police du genre. Se pose alors la question de savoir comment intervenir à chaud et prévenir à froid...

Les différents contextes de harcèlement discutés lors de cette Journée de réflexion présentent

certaines particularités dont il faut tenir compte :

- **A l'école** : phénomène issu d'une dynamique de groupe, soulignant son côté asymétrique
- **Dans la rue** : expression du harcèlement dans l'espace public, caractère répété pour les victimes
- **Au travail** : question de rapport de pouvoir, de climat de travail, obligation légale de l'employeur.
- **Sur les réseaux sociaux** : forte amplification des effets et frontières floues entre le réel et le virtuel



## AU-DELÀ DE CES PARTICULARITÉS, COMMENT ALORS DONNER UNE DÉFINITION GÉNÉRIQUE DU HARCÈLEMENT ?

La définition proposée par le Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes sur le harcèlement sexuel, nous donne un élément essentiel: « tout comportement à caractère sexuel ou fondé sur l'appartenance à un sexe qui n'est pas souhaité par une personne et qui porte atteinte à sa dignité »<sup>1</sup>.

D'aucuns se demandent alors comment distinguer entre le harcèlement et la drague ? Comment définir les limites de ce qui est tolérable ou pas ? La réponse est pourtant simple : « ce qui distingue les deux types de situations n'est pas l'intention de la personne à l'origine de l'acte mais la façon dont il est ressenti par la personne

concernée, le caractère désiré ou non du comportement »<sup>2</sup>. Il s'agit certainement là d'un critère constitutif du harcèlement : l'unilatéralité de l'attitude, l'absence de réciprocité dans l'interaction. Le consentement se situe donc au cœur de ces enjeux.

1 voir [Confédération: Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail](#)

2 voir [Confédération: Harcèlement sexuel](#)

## ET LES TÉMOINS ?

Il faut souligner ensuite que le harcèlement n'est pas qu'une affaire de victimes et d'auteurs, mais également de témoins. L'absence de réaction de ces derniers accentue le rapport de force. Souvent les témoins de savent comment réagir. Afin que la prévention des situations de harcèlement et leur traitement soient efficaces et durables, il est

donc nécessaire de prendre en compte la dynamique exercée entre les personnes qui sont auteurs, cibles, témoins.

Les témoins peuvent ainsi jouer un rôle essentiel non seulement dans le déroulement du harcèlement mais également dans sa résolution. En ce sens, il est essentiel de distinguer les types

d'outils en fonction de la configuration et du contexte. Le harcèlement se fonde sur la peur et profite du silence. Il s'agit donc de renforcer la prise en charge et la communication pour que chaque personne sache à qui s'adresser sans craindre des représailles et d'améliorer le suivi des situations et la mise en œuvre de mesures effectives.

## TROIS AXES MAJEURS

En guise de pistes d'action, afin d'agir ou de réagir face au harcèlement, il existe trois axes majeurs :

- Intervenir de façon adéquate face ou suite à une situation
- Prévenir les situations en repérant les dynamiques délétères
- Promouvoir l'égalité, le respect, le vivre ensemble (scolaire, professionnel, social, etc.)

Enfin, sur chacun de ces axes, il faut soigner l'articulation entre :

- Plan individuel : posture professionnelle, citoyenne
- Plan collectif : groupe de référence, réseau interne et externe
- Plan institutionnel, politique : cadres légaux et organisationnels, charte

## Ressources

- Dayer, C. *Sous les pavés, le genre : hacker le sexisme*. Editions de L'Aube, 2014.
- Dayer, C. *Le pouvoir de l'injure : guide de prévention des violences et des discriminations*. Editions de L'Aube, 2017.
- Dayer, C. *Le pouvoir de l'injure*. Article dans le Temps, 7.3.2017. [Consultable ici](#)

## Contact

[dayercroline@gmail.com](mailto:dayercroline@gmail.com)